

Annexe 1

Procédure lors de la sélection des institutions

Dès qu'un coordinateur a été désigné, celui ci devrait essayer de contacter, de préférence directement et personnellement quelques institutions susceptibles de collaborer dans le programme. Chaque pays doit choisir au moins trois institutions, de préférence quelques unes de plus. Date limite: fin mars 1995.

Parallèlement, le coordinateur devrait envoyer une documentation (P. 6-12 de ce document avec une lettre d'accompagnement) sur le PEP à la totalité des institutions de sa section pour donner à chacune d'entre elles la possibilité de collaborer et de donner une première information aux éducateurs qui travaillent dans ces institutions.

Toutes les institutions qui occupent des éducateurs peuvent collaborer: des centres d'accueil pour enfants et adolescents, des institutions pour enfants handicapés ou des services d'aide en milieu ouvert etc.. Il appartient aux sections de mettre des accents. Les institutions ne doivent pas forcément être membres de la FICE.

Les institutions sont priées de remplir le questionnaire de l'annexe B et de le renvoyer au coordinateur. Ce dernier rassemble les questionnaires et les fera parvenir au secrétariat en Pologne ainsi qu'une copie au secrétariat général en Suisse. Ces données serviront de base à l'établissement du catalogue des institutions d'accueil et sera présenté à Bruxelles.

Je me permets de suggérer quelques chiffres qui pourront servir d'orientation tout en restant facultatifs. A Luxembourg, le nombre minimum a été fixé à trois. Je pense que ce nombre peut facilement être dépassé comme la volonté de participer reste au début un acte passif. C'est seulement lorsque les premiers stagiaires se présentent que les institutions seront appelées à fournir une réelle contribution et de toute façon, elles ont toujours la possibilité de refuser un candidat.

Belgique	3 - 10	Danemark:	3 - 10
Allemagne	10 - 20	Royaume Uni	3 - 10
Finlande	3 - 10	France	10 - 20
Hollande	3 - 10	Israël:	3 - 10
Italie	1	Canada	3
Croatie	3	Luxembourg	3
Etats Unis	3 - 10	Autriche	3
Pologne	3 - 10	Portugal	1
Roumanie	3	Russie	3
Suède	3 - 10	Suisse	3 - 10
Slovaquie	3 - 10	Slovénie	3
Espagne	1	Afrique du Sud	3
République Tchèque	3 - 10	Tunisie	1
Hongrie	3 - 10		